**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine
**Herausgeber:** Suisse magazine
**Band:** - (2004)
**Heft:** 175-176

**Artikel:** La Vaudoise : la mer pour horizon
**Autor:** Goumaz, Michel
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-849725

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

Avant-première

# La Vaudoise : la mer pour horizon

**La vénérable barque du Léman sera l'une des vedettes du Rassemblement de Brest l'été prochain. *Suisse Magazine* vous dit tout sur ce bateau, propriété de la Confrérie des pirates d'Ouchy.**

UN vent de folie a-t-il soufflé chez les pirates d'Ouchy ? Voilà une question que l'on pourrait légitimement se poser. Depuis des lustres, cette noble confrérie est très fière d'être propriétaire de la Vaudoise, vénérable et authentique barque du Léman, le seul et unique monument flottant du patrimoine helvétique.

Ils se sont dit que leur barque, habituée aux douces eaux du lac et au vin blanc qui souvent coule à flots sur son pont pour égayer les cœurs, aurait peut-être envie d'aller goûter un menu plus salé.

Et c'est ainsi qu'ils ont décidé de lui offrir un grand voyage le long des routes de France et de Navarre pour aller humer l'air de l'océan et faire la belle au milieu des plus beaux voiliers de tradition du monde à l'occasion du prochain rassemblement à Brest, l'été prochain, où la Suisse sera invitée d'honneur. Le voyage, comme notre beau lac n'est toujours pas relié au réseau des canaux français, se fera par la route et ce sera une aventure. L'itinéraire de 1 257 km se prépare avec soin, car avec ses 22,65 m de longueur, ses 7,90 m de largeur et ses 25 tonnes, une remorque spéciale, la Vaudoise ne passera pas partout. Pour que le brick ne se sente pas trop seul, la cochère l'Aurore l'accompagnera. Mais, c'est déjà promis, il y aura de belles fêtes à chaque étape et nous vous les annoncerons. Au fur et à mesure, nous nous ferons un plaisir de vous conter cette épopée fantastique.

Mais qui sont-ils ces fameux pirates ? Ils ont une bien longue histoire qui remonte à une tradition de l'époque gallo-romaine. Dans l'ancienne Lousonna, il existait

une corporation de " nautes ". Au Moyen Âge, une " frairie " des navigateurs des rives d'Osches prit la relève et à l'époque bernoise, ce fut au tour de la " Compagnie des navigateurs ".

Vers la fin du XVII^e siècle, la traversée du pays de Vaud n'était pas une sinécure tant des groupes de brigands étaient actifs. Il en était de même sur le lac où batailles, abordages et pillages étaient monnaie courante. Un certain Dantal, pirate notoire, sévit sur le lac de 1703 à 1705 et ses faits d'armes ne manquent pas de piquant.

## La joie des photographes

Plus près de nous, en 1846, la Société vaudoise des navigateurs voit le jour, accompagnée bientôt par la Société de sauvetage en 1885, suivies du Cercle de la voile en 1919 et de l'Union nautique Ouchy-Lausanne en 1920. Ces sociétés, après la " décise " du Rhône du 8 au 13 mai 1934, ont décidé le 16 juin de la même année de constituer à nouveau la Confrérie des pirates d'Ouchy.

Une confrérie, ô combien vivante, à laquelle quelques célébrités du canton sont si fières d'appartenir.

Née en 1932 à Bret-Locum sur la rive française du lac, la Vaudoise, une ancienne barque du lac Léman, fut la dernière embarcation de ce type construite pour le transport des marchandises. Baptisée la Violette, on lui donna son nouveau patronyme en 1948 quand elle devint propriété de nos chers pirates qui, nous vous le garantissons, ne l'ont pas arraisonnée. Aujourd'hui, avec Ouchy comme port d'attache, elle navigue très régulièrement. Avec son gréement classique des barques dites " de Meillerie ", soit 2 voiles latines et un foc, on la reconnaît de loin et elle fait la joie des photographes. Son équipage est formé d'un patron qui porte casquette, terme souvent utilisé dans la marine marchande pour désigner le capitaine, d'un cambusier (personnage essentiel pour assurer la bonne forme de chacun) et de cinq bacounis, expression lacustre signifiant matelots. Sur la Vaudoise, ce sont tous des bénévoles qui sont élus chaque année. En 2003, il y avait 10 patrons, 10 cambusiers et 69 équipiers.

Pour naviguer en mer où l'eau porte davantage, il faudra lester notre Vaudoise avec cinq tonnes de plomb. Afin d'impliquer la population riveraine et pourquoi pas les Suisses de France, la Confrérie des pirates d'Ouchy a émis et mis en vente des lingots frappés à l'effigie de la barque. Chaque acquéreur sera invité à venir déposer son lingot dans les cales du bateau le 25 juin 2004 avant son grand départ pour l'océan. Au retour de la Vaudoise en eau douce le 31 juillet 2004, ce sera la fête à Ouchy et chacun viendra récupérer son lingot amariné.

**Michel Goumaz**